

CHARLES BORDES ET LA MUSIQUE ANCIENNE

THÉORIES ET PRATIQUES DE LA "MUSIQUE HISTORIQUE" AUTOUR DE 1900

COLLOQUE INTERNATIONAL
22 et 23 NOVEMBRE 2018 | MONTPELLIER

APPEL À COMMUNICATION

En 1871, Verdi écrit au compositeur Francesco Florimo : « Torniamo all'antico e sarà un progresso ». Cette affirmation, qui est en réalité un conseil pour la formation des jeunes compositeurs, renvoie toutefois à la dialectique entre tradition et modernité que l'on trouve alors, par exemple, dans certaines œuvres de Brahms. Au début du XX^e siècle, cet historicisme s'amplifie et prend de nombreuses formes : l'édition, l'arrangement et l'exécution d'œuvres du passé, l'étude et la reconstitution d'instruments tombés en désuétude, l'utilisation de modèles anciens dans la composition... C'est dans ce contexte qu'évoluèrent des personnalités aussi fondamentales que Wanda Landowska, pionnière de la résurrection du clavecin, ou Felip Pedrell, éditeur des œuvres complètes de Victoria, tandis que dans l'Europe entière résonnaient les œuvres de Bach, Buxtehude, Haendel, Monteverdi et tant d'autres.

La France ne fut pas en reste grâce notamment à Charles Bordes, acteur essentiel de ce panorama foisonnant à qui sera consacré le présent colloque. En effet, ce très efficace défenseur et propagateur de la musique française « historique », en particulier celle de Campra, Clérambault, Couperin, Lully et Rameau, multiplia les initiatives (concerts, conférences, travaux musicologiques) allant dans le sens d'un retour à la pratique de musiques délaissées voire oubliées, jusqu'à faire revivre sur scène *Castor et Pollux* en 1908 à Montpellier.

Ce colloque s'intéressera donc au rôle de Bordes et, plus généralement, à celui de la Schola Cantorum dans la restitution et la diffusion du passé instrumental et lyrique français. À cet effet seront prises en compte les réalisations éditoriales des protagonistes de la « musique historique » entre les années 1890 et la Grande Guerre, mais encore les modalités concrètes de leurs actions musicales (tournées, concerts, conférences illustrées...), de la conception des programmes à leur perception par les publics concernés. Seront également considérés le soubassement idéologique de ce mouvement, les stratégies institutionnelles dont il dépendait ainsi que les dynamiques concurrentielles qui le traversaient.

Il s'agira aussi de mettre au point des outils méthodologiques pour analyser le retour aux sources dans la composition musicale au début du XX^e siècle, tout en s'interrogeant sur les différences existant entre ces retours à la musique ancienne et d'autres courants musicaux, tel le néo-classicisme des années 1920 qui participe d'une esthétique différente.

Enfin, si ce colloque privilégiera le cas de Bordes et le déploiement de son activité en France, des éclairages sur d'autres aspects de l'historicisme musical en France comme à l'étranger sont attendus, notamment s'ils permettent de mesurer la singularité de Bordes au regard de ses prédécesseurs, ou de mettre au jour des points de rencontre entre des personnalités scholistes et des promoteurs ailleurs en Europe de la « musique historique ».

SOUSSION DES PROPOSITIONS

Les propositions de communication sont à envoyer par courriel à Yvan Nommick (yvan.nommick@univ-montp3.fr) et Xavier Bisaro (xavier.bisaro@univ-tours.fr). Elles comprendront un résumé (500 mots maximum) ainsi qu'une brève bio-bibliographie de l'auteur, et seront rédigées dans l'une des quatre langues du colloque (anglais, espagnol, français, italien).

La date limite pour la réception des propositions est fixée au 31 août 2018.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Katharine Ellis (University of Bristol), Elena Torres Clemente (Universidad Complutense de Madrid), María Antonia Virgili Blanquet (Universidad de Valladolid), Xavier Bisaro (Université François-Rabelais, Tours), Rémy Campos (Conservatoire national supérieur de musique et de danse, Paris), Stefan Keym (Université Toulouse Jean-Jaurès), Antonio Lovato (Università degli Studi di Padova), Yvan Nommick (Université Paul-Valéry, Montpellier 3).

PARTENARIAT

RIRRA 21 (EA 4209, Université Paul-Valéry, Montpellier 3) – CESR (UMR 7323, Université François-Rabelais, Tours) – Journées Charles Bordes (Tours)

